



INTERVENTION AUPRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE L'AMENAGEMENT DE LA VILLE DE GENEVE

Intervenants :

Madame Fabienne Gautier	Commerçante et présidente de la Fédération du Commerce Genevois (FCG)
Monsieur Jacques Folly	Directeur de l'Office cantonal de l'inspection du commerce, département de l'économie et de la santé

■ **Résumé de l'intervention à la demande des membres de la Commission**

■ Préambule

Le projet de créer une association city-manager a débuté en 2003 par une réflexion entre une présidente d'association de commerçants, Madame Fabienne Gautier, et un directeur attaché au département de l'économie et de la santé, Monsieur Jacques Folly.

Ces partenariats de connaissances métier et rencontre de compétences ont débouché sur le constat qu'il manquait une plate-forme de coordination entre des intérêts du développement économique (commerce genevois), des besoins des consommateurs et de la revitalisation des conditions-cadre du commerce afin d'avoir une véritable politique d'animation et de redynamisation du centre-ville et des quartiers commerçants de notre canton.

Il semblait évident qu'une concertation entre les associations de commerçants, l'Etat et les communes ne pouvait qu'être bénéfique pour développer, améliorer et faire avancer tout projet de dynamisation économique dans le domaine du commerce.

■ Historique

- Expérience de city management en Europe, notamment en France et en Angleterre
- Déplacement au marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution (MAPIC) à Nice
- Rencontre avec des city managers de Toulouse, Clermont-Ferrand, Belgique, etc.
- Séminaire de formation de deux jours à Paris en février 2004
- Déplacement à Lyon pour rencontrer l'équipe responsable du projet de revitalisation du vieux Lyon

■ Soutien du département de l'économie et de la santé et du Conseil d'Etat

Après présentation auprès du chef du département de l'économie de l'époque, Monsieur Carlo Lamprecht, ainsi qu'aux différents conseillers d'Etat, ce projet a reçu l'appui plein et entier du Conseil d'Etat et, plus particulièrement, du département de l'économie qui a nommé Monsieur Jacques Folly responsable et représentant du département et du Conseil d'Etat pour mettre sur pied les statuts et le cadre d'action de l'association city-manager Genève, ainsi que de rencontrer les différents partenaires concernés ; ceci en étroite collaboration avec Madame Fabienne Gautier, co-initiatrice de cette démarche.

▪ Objectifs de l'association City-Manager, Genève

Les besoins suivants ont été identifiés :

- Création d'un meilleur dialogue entre les partenaires privés, publics et les consommateurs
- Animation et dynamisation de Genève et de son centre-ville
- Offrir un pôle complémentaire aux centres commerciaux transfrontaliers
- Utilisation plus efficiente du domaine public
- Accessibilité
- Parking
- Sécurité
- Environnement
- Optimiser les heures d'ouverture

Dans ce cadre, notre objectif est de simplifier, concerter et accélérer les processus de réalisation en matière d'aménagement, de dynamisation et d'animation urbaine ; il s'agit de mettre en place une structure issue d'un partenariat public-privé qui a pour but la revitalisation des conditions-cadre du commerce pour un meilleur confort de ville.

Ce projet est donc une réponse concrète et pragmatique à une volonté d'animation, de développement et de redynamisation du centre-ville. Cette nouvelle plate-forme doit rassembler les acteurs de l'administration cantonale, communale et du privé (associations professionnelles et commerçants), afin de coordonner et activer les projets, orchestrer des actions communes, trouver des terrains d'entente et de développement.

C'est une nouvelle démarche de "gestion collective de centre-ville" comme non seulement beaucoup d'autres villes européennes l'ont fait, mais également en Suisse romande, dont tout récemment la ville de Lausanne.

▪ Démarches et actions effectuées

Présentation et rencontre avec l'ensemble des partenaires potentiels :

- Association des communes genevoises
- Transports publics genevois
- Fondation / Office du tourisme
- Fondation des parkings
- Fédération des entreprises romandes
- Fédération des artisans et commerçants
- Société des cafetiers-restaurateurs
- Société des hôteliers
- Genève place financière
- Chambre genevois de l'immobilier
- Chambre de commerce
- Ville de Genève
- Etat de Genève

Nous avons élaboré les statuts de l'association city-manager de Genève et également trouvé des locaux mis à disposition par l'un des partenaires dans la périphérie du centre-ville.

Le budget de démarrage de cette opération était d'environ CHF 300'000.00 par an.

- Comparaisons et expériences

Nous avons pu constater, lors de nos différents déplacements, entretiens, rencontres et débats avec des concepteurs, initiateurs ou acteurs de projets similaires, notamment en France, que ce type de structures était toujours une réponse positive aux différents problèmes rencontrés par l'activité commerciale au sein des milieux urbains ou semi-urbains.

- Initiatives en cours (gestion du centre-ville)

Nous constatons qu'un certain nombre de villes romandes à savoir Delémont, Renens, Lausanne et Viège, se sont dotées d'une structure "city-manager" et ceci bien après la mise sur pied du projet dont nous sommes les initiateurs.

De plus, tout récemment, une structure de coordination des villes a été mise en place en Suisse avec une présidence lausannoise. Nous constatons donc que les bonnes idées genevoises sont avant tout profitables ailleurs.

- Commerce de périphérie

Notre projet est non seulement une manière de réaliser des progrès au centre-ville, mais également pour toutes les villes du canton qui devraient bénéficier notamment d'une accessibilité, ainsi que d'une mixité des activités, tendant à valoriser l'offre commerciale de manière à harmoniser le développement et les activités économiques entre le centre et la périphérie.

Ceci est également un moyen de lutter contre le tourisme d'achat, qui est non seulement dû au niveau des prix, mais également à l'accessibilité (parkings) et aux amplitudes d'heures d'ouverture des magasins.

Pour conclure, nous rappelons également la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation urgente n° 344 de Monsieur Philippe Guénat, qui s'inquiétait du manque de vitalité et de dynamisme du commerce genevois, notamment au centre-ville. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette réponse qui résume bien les axes que le Conseil d'Etat tient à soutenir et défendre dans le cadre du développement économique de notre canton.

Fabienne Gautier
Présidente de la Fédération du Commerce Genevois

Jacques Folly
Directeur
Département de l'économie et de la santé